



Réf: JPB/MR-TF-ELUS-2021-013

**A l'attention des Président(e)s et  
représentant(e)s légaux des structures  
affiliées**

Champigny-sur-Marne, le 29 mars 2021

**Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Elective de la FFHM**

Mesdames, Messieurs les Président(e)s et représentant(e)s légaux,

Compte tenu des mesures de restriction gouvernementales liées à la crise sanitaire, et conformément à l'Ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Elective de la FFHM, initialement prévue le dimanche 28 mars 2021, et qui se tiendra :

**Dimanche 25 Avril 2021 à 10h00  
Par visioconférence  
La salle d'attente sera ouverte à partir de 08h45**

***L'accès à la réunion en visioconférence sera impossible à tout participant qui se connectera après l'heure de début de l'Assemblée générale électorale, soit après 10h00.***

**Ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective :**

1. Ouverture de la réunion par le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales
2. Présentation du fonctionnement du vote électronique et tests à distance
3. Présentation des listes par le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales
4. Election des membres du Comité directeur  
**Pause de vingt minutes pour la réunion du Comité directeur nouvellement élu par visioconférence**
5. Election du Président
6. Clôture de la réunion par le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales
7. Allocution du Président élu de la FFHM

Les listes candidates au Comité directeur ainsi que les projets sportifs sont disponibles sur le site fédéral [www.ffhaltero.fr](http://www.ffhaltero.fr) rubrique « La Fédération - Instances dirigeantes puis l'Assemblée Générale ».

Nous vous informons que la réunion se fera par l'outil de visioconférence ZOOM et les votes se feront à distance grâce au prestataire externe UBIQUS.

.../...

Pour cela, chaque Président ou représentant de club ayant dûment retourné son bulletin de participation dans les délais impartis recevra un mail des services de la FFHM, à l'adresse mail fourni sur ledit bulletin, lui donnant le lien pour accéder à la conférence ainsi que le détail de la procédure.

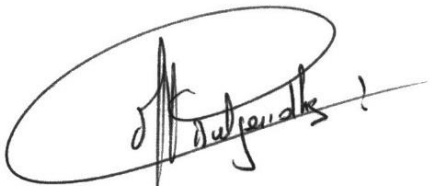
De plus, chaque Président ou représentant de club disposant du droit de vote recevra, en outre, un mail sur son adresse mail de la société UBIQUS lui donnant ses identifiants et son mot de passe afin d'accéder à la procédure de vote électronique. En cas de procuration d'un club, le club qui le représentera recevra deux mails (un pour son club et un autre pour le club qu'il représente).

Il est par conséquent indispensable pour chaque club de nous retourner obligatoirement le **bulletin de participation** joint à la présente convocation, dûment complété, notamment en ce qui concerne l'adresse mail du représentant, avant le **19 avril 2021** en courrier prioritaire par voie postale (le cachet de la poste faisant foi), ou avant le **21 avril 2021** par mail à [contact@ffhaltero.fr](mailto:contact@ffhaltero.fr). Les coordonnées mails transmises seront celles adressées à notre prestataire et nous vous remercions de vous assurer de leur bonne fonctionnalité et de leur exactitude.

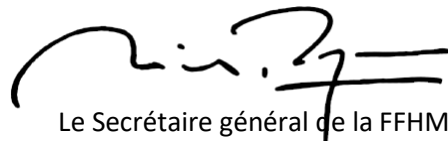
Pour la bonne marche de cette assemblée, il est indispensable que chaque représentant de club dispose d'un matériel requis ainsi que d'une connexion internet haut débit.

Pour toute question ou information pratique concernant le déroulement de cette assemblée, merci d'adresser un mail à l'adresse suivante : [contact@ffhaltero.fr](mailto:contact@ffhaltero.fr)

Comptant sur votre diligence et vous remerciant vivement à l'avance, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs les Président(e)s et représentant(e)s légaux, l'assurance de nos salutations sportives les meilleures.



Le Président de la FFHM  
**Jean-Paul BULGARIDHES**



Le Secrétaire général de la FFHM  
**Michel RAYNAUD**

Pièce-jointe :  
Bulletin de participation (Mandat - Procuration)

Copies :  
Mesdames, Messieurs les membres du Comité directeur  
Mesdames, Messieurs les Présidents des Ligues régionales HM  
Erik BOULOIS, Commissaire aux comptes du cabinet KPMG